

BLOQUEUR

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON (CE) N°1907/2006 – ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code produit	AD7812A
Nom commercial	BLOQUEUR – ACTIVATEUR à COLLE
Identification de la société	ULTIMA France
Adresse	ZA LA SUZEROLLE 49140 SEICHES SUR LE LOIR France.
Numéro de téléphone	(33) 2 .41.18.09.88
Numéro de télécopieur	(33) 2 .41.18.09.87 – email : ultima.lp@wanadoo.fr En cas d'urgence : N°d'appel d'urgence I.N.R.S 01-45-42-59-59

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Utilisation prévue Primer solvanté
Indication des composants selon (CE) N° 1907/2006

Substances dangereuses N° CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Acétone 67-64-1	200-662-2	80-100 %	F- facilement inflammable , R11 Xi – Irritant, R36, R66, R 67
N,N-Diméthyl-p-toluidine 99-97-8	202-805-4	0.1 – 1 %	T – Toxique, R23/24/25 R52 , R 53 , R 33

Pour connaître le texte entier
correspondant aux codes des phrases R
– voir chapitre 16 autres informations

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R 11 facilement inflammable
R 36 irritant pour les yeux
R 66 l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R 67 l'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours - Inhalation

Transporter le sujet à l'air libre. Si les malaises persistent , consulter un médecin.

Premiers secours - Peau

Laver abondamment la peau à l'eau et au savon.

Premiers secours - Yeux

Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours - Ingestion

Rincer la bouche à l'eau puis faire boire de l'eau en abondance. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

ULTIMA

l'innovation en laboratoire

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : carbon dioxide, mousse, poudre

Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage .

Produit ou gaz issus de combustion : oxydes de carbone , oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes

Indications additionnelles : en cas d'incendie , refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection individuelle :

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Assurer une aération et une ventilation suffisantes

Mesures de protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts

Méthodes de nettoyage et d'élimination :

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour une mise au rebut

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Tenir à l'écart de sources d'inflammation – ne pas fumer

Stockage

Stocker dans un endroit frais – Assurer une aération et une ventilation suffisantes

A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail :**

Valable pour la France – base INRS

composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
ACETONE 67-64-1	500	1.210	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME)	VLEP contraignantes	
ACETONE 67-64-1	500	1.210	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME)		EU 2000/39/CE
ACETONE 67-64-1	1.000	2.420	Limite court terme	VLEP contraignantes	

Protection respiratoire

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées

Protection des mains

L'utilisation de gants en néoprène ou en caoutchouc naturel , résistant aux produits chimiques est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduits par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que : la température . Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final . Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés .

Protection des yeux

Port de lunettes

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié

Mesures générales de protection et d'hygiène :

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. PROPRIETES PHYSCO-CHIMIQUES**Propriétés générales**

Aspect	Liquide
Couleur	Incoler .
Odeur	Acétone .

Propriétés phys.chimi.

pH	Pas applicable
Point/intervalle d'ébullition °C	57°C (134.6°F)
Point d'éclair	-18 °C (0.4 °F)
Densité	0.79 g/cm3
Solubilité qualitative (solv. eau)	soluble.
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Pression de vapeur (20°C/68°F)	185 mm Hg
Teneur VOC (1999/13/EC)	100%

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions a éviter :

stable

Matières à éviter :

Réaction avec des acides forts

Réagit avec les oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Vapeurs organiques irritantes

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë :

Matière considérée comme ayant une faible toxicité

Toxicité inhalative aiguë :

Peut provoquer maux de tête, vertiges

Irritation de la peau

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques

Irritation des yeux

Irritant pour les yeux.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité :

Le produit s'évapore facilement

Persistance /dégradabilité :

Il n'y a pas de données

Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas de données

Informations générales

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations : les eaux superficielles , les sources souterraines

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Evacuation du produit :

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

Code de déchet (EWC)

14 06 03 – autres solvants et mélanges de solvant

Evaluation d'emballage non nettoyé

Evacuation conformément aux prescription légales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport routier ADR**Classe :**

Groupe d'emballage	3
Code de classification	II
N° d'identification du danger	F1
N° UN	33
Etiquette	1090
Nom technique	3 Acétone (solution)

Transport Ferroviaire RID**Classe :**

Groupe d'emballage	3
Code de classification	II
N° d'identification du danger	F1
N° UN	33
Etiquette	1090
Nom technique	3 Acétone (solution)



Navigation intérieure ADN**Classe :**

Groupe d'emballage	3
Code de classification	II
N° d'identification du danger	F1
N° UN	
Etiquette	1090
Nom technique	3 Acétone (solution)

Transport maritime IMDG**Classe :**

Groupe d'emballage	II
N° UN	1090
Etiquette	3
EmS	F-E, S-D
Substance marine nocive	-
Nom d'embarquement correct	Acétone (solution)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Contient	-
Information du symbole	 Facilement inflammable  Irritant
Phrases R	R11 Facilement inflammable. R36 Irritant pour les yeux. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases S	S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23 Ne pas respirer les vapeurs. S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 Porter des gants appropriés. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité – Le marquage du produit figure au chapitre 15

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

R33 Danger d'effets cumulatifs

R36 Irritant pour les yeux.

R52 Nocif pour les organismes aquatiques

R53 Peut entraîner les effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations complémentaires :

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré . le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants , et la commission de la Directive 1999/45/EC